

COVID-19 : Admission en maison de soins palliatifs



SOINS PALLIATIFS
et de FIN DE VIE

En lien avec la situation de pandémie et d'urgence sanitaire au Québec, vous trouverez dans ce document quelques informations utiles, lesquelles vous aideront à vous préparer pour une admission dans une maison de soins palliatifs.

Votre arrivée durant les 14 premiers jours

- Un test de dépistage de la COVID-19 est nécessaire pour confirmer votre admission; il sera fait 48 heures avant votre entrée.
- Vous devrez rester à votre chambre et le personnel surveillera si des symptômes de la COVID-19 apparaissent. C'est ce que l'on appelle un isolement préventif.
- Vous ne pourrez pas côtoyer les autres résidents pendant ces 14 premiers jours.
- Vos visiteurs pourront venir vous voir. Ils devront porter un équipement de protection individuelle (masque, gants, jaquettes et lunettes). Il sera fourni par la maison de soins palliatifs.
- Si vous devez circuler dans la maison, vous serez accompagné, devrez porter un masque de procédure fourni par la maison et procéder au lavage des mains.
- Lorsque vous serez dans votre chambre, aucun masque de procédure ne sera requis pour vous.

Après 14 jours

- Vous ne serez plus en isolement préventif.
- Les sorties dans l'environnement extérieur de la maison avec un proche seront permises. Vous et votre accompagnateur porterez un masque de procédure fourni par la maison et procéderez au lavage des

mains à l'entrée et la sortie de votre chambre ainsi que de la maison.

- Si vous circulez dans les espaces communs de la maison (ex : salon), vous devrez porter le masque de procédure et procéder au lavage des mains avant votre sortie et après.

Votre milieu de vie

- Ne soyez pas surpris, même si vous n'êtes pas infecté, le personnel portera de l'équipement de protection lors de vos soins.
- Le lavage de vos vêtements pourra être effectué par un membre de votre famille ou par le personnel de la maison de soins palliatifs.
- Vous pourrez avoir des effets personnels, mais il est recommandé de s'en tenir à l'essentiel. Ils seront désinfectés à votre arrivée. Ce qui ne peut pas être désinfecté sera placé en quarantaine durant 24 h et vous sera remis par la suite.
- Il s'agit d'un milieu non-fumeur. Si vous êtes fumeur, il faudra vous informer auprès du personnel pour connaître les aires permises, s'il y a lieu (ex : balcon).

Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées rapidement, suite à certaines recommandations gouvernementales.

La maison de soins palliatifs de votre territoire peut avoir des règles légèrement différentes. À cet effet, nous vous recommandons de vous informer directement auprès de celle-ci.

Vos visiteurs

- Tous vos visiteurs devront porter un **masque de procédure en tout temps** pendant la visite.
- De façon générale, votre conjoint et vos enfants pourront vous visiter sans restriction quant au nombre.
- Si vos visiteurs ne sont pas votre conjoint ou vos enfants, ils ne pourront pas être plus que deux à la fois avec vous.
- Selon ses capacités et règlements pour accueillir les visiteurs, votre maison pourrait demander une collaboration pour en diminuer le nombre, car elle doit respecter les consignes de prévention et contrôle des infections (ex : respect de la distanciation de 2 mètres).
- Les enfants d'âge mineur sont autorisés à venir vous visiter. Ils doivent alors être accompagnés d'un adulte et porter un masque fourni par la maison s'ils sont âgés de 10 ans et plus.
- Vos visiteurs devront confirmer verbalement ou par écrit qu'ils n'ont aucun symptômes reliés à la COVID-19, tels des signes d'infection respiratoire. Il se peut que leur

température corporelle soit vérifiée. Aucun visiteur symptomatique ne peut être admis.

- Vos visiteurs ne seront pas autorisés à circuler dans la maison. **Ils n'auront pas accès aux espaces communs** (ex : salon).
- Il n'est pas recommandé que les visiteurs apportent des articles (sacs, contenants, etc.).
- Les moyens technologiques pourront vous aider à maintenir des contacts avec des personnes importantes pour vous.

Notes :

Pour obtenir davantage d'information

Contactez la maison de soins palliatifs de votre territoire

Maison Albatros

2325 1^e Avenue Trois-Rivières, QC, G8Z 2X4

819 375-3323

www.fondationmaisonalbatros.com

Maison Aline Chrétien

90 Terrasse de la Cascade, Shawinigan, QC, G9P 2V3

819 731-1314

www.maisonalinechretien.com

Maison Marie-Pagé

250, rang Pariseau, Victoriaville, QC, G6T 0J6

819 604-9250

www.maisonmariepage.com

Maison René-Verrier

2200, boul. Allard, Drummondville, QC, J2B 8B5

819 477-3044

www.fondationreneverrier.com/maison

OU-07-355
2020-11

www.ciussismcq.ca

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec 